

Magnanville

magazine

un état d'esprit

Fête de la ville et de la jeunesse

Samedi 4 juin 2016

De 13h30 à 22h30



Plus d'infos : www.magnanville.fr

*Des secrets aux confidences
de la Mare Pasloue...*

sommaire

4 → nous

Budget : une gestion communale rigoureuse
Retour sur le Parcours du Coeur

6 → notre vie

Modernisation du mobilier urbain
Seniors : sortie en bord de mer
Jour de scop : une entreprise humaine

10 → notre ville

Festivités estivales

11 → notre territoire

GPS&O vote son 1^{er} budget



**Samedi 4 juin,
de 13h30 à 22h30**

Fête de la ville et de la jeunesse

**Plus d'infos :
www.magnanville.fr**

→ Infos pratiques

Infos pratiques

Hôtel de ville
2 rue de la ferme – 7800 Magnanville
Tél : 01 30 92 87 27
www.magnanville.fr

Permanence des élus

Sur rendez-vous. Tél : 01 30 92 87 27.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Tél : 01 30 92 87 18.

Assistante sociale

permanence en mairie, sur rendez-vous
Tél : 01 34 97 80 80.

Bibliothèque municipale Jacques Prévert

Tél : 01 30 92 87 26
www.bibliotheque-mairie-magnanville.net

Ommasec

Tél : 01 30 92 70 33
www.omasec.com

L'école des 4 z'Arts

Tél : 01 30 92 86 56
www.ecole4zarts.fr

Administrations

Police : 01 30 94 82 10
Préfecture : 01 39 49 78 00
Sous-Préfecture : 01 30 92 74 00
Tribunal d'instance : 01 30 98 14 00
Conseiller juridique : 01 30 92 87 27
Défenseur des droits : 01 30 92 22 51
Écrivain public : 01 30 92 87 27 ; 01 34 00 16 16

Urgences

Samu : 15 / Police : 17 / Pompiers : 18

Pharmacie de garde

pour la connaître, contactez le commissariat
Tél : 01 30 94 82 10



Bulletin municipal de Magnanville

Hôtel de Ville - Rue de la Ferme - 78200 MAGNANVILLE
Tél. 01 30 92 87 27 - Fax 01 30 92 38 17
Site Internet : www.magnanville.fr - Courriel : contact@mairie-magnanville.fr
Directeur de la publication : Michel LÉBOUC
Crédits photos : mairie de Magnanville - Regards Magnanvillois
Conception de la maquette : Public Imprim
20, rue Croix-des-Vignes - 92230 Gennevilliers - Tél : 01 48 20 69 47
Mise en page : Olivier Bellet
Impression : Imprimerie Environnementale Wauquier - 14 rue Georges Herrewyn - 78270 Bonnières-sur-Seine
Tél : 01 30 93 13 13 - Impression avec des encres végétales
Toute utilisation des photos et textes ne peut se faire qu'après accord de la mairie.
N° ISSN 01832549

Cadre de vie et convivialité



Chères Magnanilloises,
Chers Magnanillois,

Vous découvrirez au cœur de ce bulletin municipal quelques exemples d'actions que nous menons pour préserver le cadre de vie de notre commune. Ce cadre de vie, chacun d'entre nous en est acteur. Les anciens abribus vétustes ont laissé place à du mobilier plus récent. Je compte sur chacun d'entre vous pour en faire un usage respectueux.

Le remplacement des appareils d'éclairage public est également un dossier d'envergure. Il apportera aux riverains confort et sécurité tout en assurant des économies d'énergie conséquentes. Vous trouverez toutes les informations sur ces chantiers dans un prochain numéro du bulletin.

Nous avons eu le plaisir de discuter de ces sujets, et de bien d'autres, avec certains d'entre vous lors des réunions de quartier qui ont lieu depuis le mois de mai. Ces moments d'échanges avec les Magnanillois nous tiennent particulièrement à cœur.

Un autre rendez-vous est au programme des prochaines semaines : la Fête de la ville et de la jeunesse. Elle aura lieu le samedi 4 juin dès 13h30 sur le site de la Mare Pasloue. Au cours de cette manifestation que nous avons souhaitée ludique et musicale, nous vous dévoilerons quelques indiscrétions sur le projet immobilier et culturel de la Mare Pasloue.

À cette occasion, j'espère vous accueillir nombreux, en famille, pour participer aux différentes animations gratuites : concerts, cirque, marionnettes, conte. Le comité des fêtes sera également présent et proposera de quoi vous restaurer tout au long de l'après-midi et de la soirée. Cette année, la Fête de la jeunesse et le gala de l'École Municipale Omnisports seront intégrés au programme, un événement à ne pas manquer !

D'autres moments de convivialité rythmeront la fin de l'année. Le 21 juin, Magnanville et Buchelay s'associeront une nouvelle fois pour célébrer l'arrivée de l'été en musique. Dès 19h, dans la cour de la Ferme, différents groupes se produiront sur scène : les ateliers groupe de l'École des 4 z'Arts, Paddington Blues Rock et Shalala.

Le traditionnel feu d'artifice du 13 juillet viendra clôturer ces festivités.

En attendant, je vous donne rendez-vous le samedi 4 juin, rue de la Mare Pasloue, pour quelques confidences...

Michel LEBOUc

Maire,

Conseiller communautaire délégué
de la CU GPS&O

Tenez-vous informé(e) avec la newsletter

Pour tout savoir sur les derniers événements de la ville, recevoir le bulletin municipal, abonnez-vous à la lettre d'information depuis la page d'accueil du site www.magnanville.fr rubrique « de vous à nous ».

Réunions de quartier

Discutez avec vos élus des projets de ville et des sujets de votre quotidien les :

- Mercredi 1^{er} juin, 20h, école des Tilleuls (bureau de vote n°3).
- Jeudi 16 juin, 20h, salle Voltaire (bureaux n° 1 et 4).

Adressez dès maintenant vos questions à :

alarencontredevoselus@mairie-magnanville.fr
ou par écrit en mairie.

Tribune libre

Le conseil municipal vient de voter le budget 2016 de notre commune. Tout au long des débats budgétaires, notre groupe minoritaire a insisté avec force sur la nécessaire maîtrise des grands équilibres financiers de la commune. Face à la baisse des dotations de l'État, il convient à notre commune de s'adapter pour ne pas compromettre la réalisation des investissements attendus par les MagnanvilloisES. Nous resterons vigilants sur l'exécution de ce budget.

Magnanville, Ensemble pour l'Avenir.

Budget

La municipalité a rencontré Alain Schaeffer, trésorier de la commune, le 11 mai dernier. Retour sur l'entretien avec Sandrine Martins, adjointe aux finances.

Magnanville Magazine : Quels ont été les points de cet échange ?

Sandrine Martins : Alain Schaeffer nous a apporté son regard sur la gestion du budget et sur les comptes de la ville : un point de vue très instructif. Son analyse a confirmé une baisse de nos recettes depuis 2011, et de 18 à 24% en 2015. À l'instar des autres communes, l'État nous attribue moins de ressources, ce qui nous impose de travailler notre budget différemment. Nos charges de personnel, par exemple, sont de 454 € par habitant alors qu'elles dépassent les 500 € pour des villes de même taille. Cette information est signe de rigueur en la matière.



MM : Quels sont les points forts et faibles de la gestion communale ?

SM : Le trésorier a souligné nos efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement au quotidien, les jugeant très correctement estimées. Selon lui, notre budget est sincère et cela se voit dans les comptes. Les postes importants tels que les fluides, l'entretien des bâtiments et des espaces publics ont baissé. En revanche, les recettes perçues pour les services offerts sont faibles. La tarification pourrait être un axe à travailler.

MM : Qu'en est-il des excédents budgétaires ?

SM : Ils s'amenuisent mais comment faire autrement ? Nos ressources en investissement sont faibles. Nous avons réalisé un emprunt pour l'achat de la Maison médicale, service attendu des Magnanvillois. Il sera compensé par les loyers des professionnels y exerçant. Nos recettes d'investissement sont de 271 € par habitant. Cela fait peu et nos projets sont soumis aux demandes de subventions que nous formulons. N'oublions pas que depuis cette année la voirie est de la compétence de GPS&O mais qu'il s'agit d'un transfert. Nous devons assumer financièrement ce qui sera comptabilisé par la Communauté Urbaine.

MM : Que pouvez-vous nous dire sur la fiscalité ?

SM : Nos taux sont élevés certes mais nos bases locatives faibles ! De fait, les magnanvillois paient un impôt comparable à des villes qui ont des taux plus faibles. C'est un élément peu connu qui permet de mieux comprendre l'effort qui leur est demandé. Par exemple, la commune perçoit 342 € par habitant sur la taxe d'habitation alors que dans le département la moyenne est à 401 € et pour la région Ile-de-France à 371 €. Les éléments mis en lumière par Alain Schaeffer nous confortent dans nos efforts budgétaires quotidiens. Ils confirment la nécessité de programmer nos investissements en 2017, en dépenses et en recettes. Nos projets et les attentes des Magnanvillois l'exigent !

Retour sur le Parcours du Cœur

Les groupes scolaires de Magnanville ont participé à la 25e édition du Parcours du Cœur, le 15 avril.

Les écoliers des Cytises, des Marronniers et des Tilleuls se sont retrouvés au complexe sportif Firmin Riffaud pour participer au traditionnel Parcours du Cœur auquel la ville est associée depuis de nombreuses années. L'objectif de cet événement est de sensibiliser les enfants à l'importance de prendre soin de leur santé,

avec une activité sportive régulière mais aussi une bonne alimentation et un bon sommeil. « C'est aussi l'occasion que les trois écoles partagent un moment ensemble » précise Pascal Gimenez, organisateur des parcours. Une animation à laquelle le maire n'a pas manqué d'assister en donnant le top départ des CE2 avant d'aller à la rencontre des organisateurs et des parents d'élèves venus soutenir leurs enfants. Quelques jours plus tard, une cinquantaine de personnes ont répondu

présents aux marches organisées par le club magnanvillois : un temps fort convivial qui s'est terminé par le verre de l'amitié.



Nicolas Khamsopha, espoir du cinéma

Entre festivals présentant son court-métrage « Jeanne » et nouveaux projets, Nicolas Khamsopha, Magnanvillois, se frotte déjà aux grands du cinéma.

Vous ne le connaissez peut-être pas encore mais Nicolas est passionné du 7^e art depuis sa tendre jeunesse. À 12 ans, il imagine alors déjà des scénarii avec ses acteurs préférés. À 15 ans, il se lance dans le montage vidéo, inspiré par David Fincher. Quelques années plus tard, Nicolas suit des études cinématographiques à la Sorbonne Nouvelle : une période qui ne le convainc pas « *l'école ne développe pas notre vision* ». Il décide alors de gérer sa carrière en autodidacte.

Déjà un long parcours

Après un documentaire sur le FC Mantois, que lui inspire sa passion pour le football, diffusé localement et au festival de Cannes 2014, Nicolas s'attèle au scénario de « Jeanne », co-écrit avec un ami de Faculté. Une fiction sous forme de court-métrage évoquant sa relation avec sa mère. Cette réalisation marque un véritable tournant dans sa jeune carrière puisque le film passe de festivals en festivals. Depuis Saint-Germain-en-Laye, où il remporte le prix du public en juillet 2015, « Jeanne » a été présenté en Corse, à Cognac et a quitté la France pour le Chelsea Film Festival de New York et le Canada. Un démarrage prometteur que Nicolas poursuit en auto-produisant un nouveau court-métrage qui devrait être tourné sur le Mantois et un long-métrage. Une carrière à suivre de près.



Nicolas et son court-métrage « Jeanne » ont été sélectionnés aux Pépites du cinéma

Magnanville a fêté la poésie

La bibliothèque Jacques Prévert et les 4 z'Arts ont mis la poésie à l'honneur du 12 au 19 mars dans le cadre du Printemps des poètes national.

Remise des prix aux lauréats du concours de poésie, animation calligrammes pour les jeunes et goûter musical des aînés de la Résidence les Myosotis ont rythmé la semaine.



Plan Local d'Urbanisme

L'élaboration du document touche à sa fin. Une réunion publique s'est déroulée le 2 mai, au Colombier pour présenter le projet d'arrêt du PLU. L'enquête publique ouverte aux habitants se déroulera au cours du dernier trimestre 2016.

Accueil de loisirs été

L'accueil de loisirs est ouvert du 6 juillet au 31 août. Pensez à inscrire vos enfants en mairie jusqu'au 10 juin pour une fréquentation en août.

Plus d'infos : mairie - Tél : 01 30 92 99 22.

145

C'est le nombre de boîtes de lait maternisé collectées, du 28 mars au 15 avril, par le lycée Léopold Senghor, le collège George Sand, la ville et l'Institut Universitaire de Technologie de Mantes-la-Jolie. Cette opération humanitaire est à destination des bébés syriens.

Plus d'infos : www.syriacharity.org

Futurs Entrepreneurs : ayez le réflexe BGE

Vous envisagez de créer votre entreprise et souhaitez être conseillé(e)? Participez aux matinées gratuites organisées par le réseau national BGE. Des réunions mensuelles sur la pertinence de vos projets vous sont également proposées, sur inscription.

Plus d'infos : www.bge78.fr

Dangerosité de la RD928

La municipalité déplore une recrudescence des accidents de la circulation sur l'avenue de l'Europe (RD928).

Plusieurs accidents graves se sont produits ces dernières semaines. La circulation intensive (18 000 véhicules/jour) couplée à une vitesse excessive rend cette artère particulièrement dangereuse, notamment pour les piétons.

À plusieurs reprises, l'équipe municipale a rappelé son souhait de réaménager en profondeur cet axe routier : parking relais en entrée de ville, 3 voies de circulation dont 1 montante, 1 descendante, une voie réservée aux transports en commun et « propres » et un abaissement de la vitesse. « Il devient urgent que les communes environnantes du plateau, Mantes-la-Ville, la Communauté Urbaine et le Conseil départemental (propriétaire et gestionnaire de cet axe) se mettent autour de la table pour déterminer les aménagements à réaliser sur cette route. C'est une question environnementale pour les Magnanvillois, mais aussi et surtout une nécessité pour la sécurité de nos habitants » déclare Michel Lebourg, le maire.

Les réunions de quartiers permettront à la municipalité d'échanger avec les habitants sur ce projet de grande envergure.



Aménagements urbains

Eclairage public, mobilier urbain... La municipalité poursuit la modernisation du matériel pour le confort de tous.

13 candélabres vétustes ont été remplacés par de nouvelles lanternes LED moins énergivores, en avril avenue des Érables. L'opération, réalisée par l'entreprise Derichebourg a nécessité un investissement de base de 50 000 €. Une somme certes mais qui permettra de réaliser de réelles économies sur le coût de l'électricité qui devrait baisser de 75% pour cet axe. La ville réalisera aussi des économies sur la maintenance grâce à ce nouveau matériel dont la durée de vie est multipliée par 5. La municipalité travaille actuellement sur le projet de réfection de l'éclairage de la coulée verte, avec ce même objectif mais aussi pour une meilleure sécurité des usagers.



1030 points lumineux sont suivis en temps réel par la ville.

Mobilier urbain

Parallèlement, la municipalité a renouvelé l'ensemble du mobilier urbain de la commune, notamment les abribus. Ce chantier de grande envergure achevé en mai permet aux Magnanvillois de disposer d'un mobilier neuf, plus moderne et mieux intégré. L'intégralité du mobilier (ainsi que sa pose) est fourni à la commune gracieusement, les prestataires se rémunérant par la publicité qu'ils peuvent y insérer. Par ailleurs, trois radars pédagogiques ont également été installés pour inciter les conducteurs à réduire leur vitesse. Ils sont situés avenue de l'Europe, avenue des Tilleuls et rue de la Mare Pasloue.



Maryse A.

La municipalité a changé l'éclairage de notre avenue. Cette action, très positive, nous permet de nous sentir plus en sécurité. La pose des pavés autour des lampadaires donne une jolie finition au travail. L'avenue des Érables est remarquable aux yeux de tous tant par sa propreté que par son esthétisme.

Un humaniste à la tête d'une entreprise magnanvilloise



Jacques Tironneau entouré de ses collaborateurs.

Jour de Scop est une Société Coopérative Ouvrière de Production spécialisée dans la commercialisation et l'installation de fermetures sur mesure. Jacques Tironneau en est le gérant.

Magnanville Magazine : Comment est né Jour de Scop ?

Jacques Tironneau : J'avais des parts dans une société basée à Nanterre qui a été contrainte à la fermeture. Connaissant le niveau d'expertise de certains salariés, je leur ai proposé de monter une SCOP. Et c'est donc avec Alexandre, Frédéric et Nelson, que nous nous sommes lancés dans l'aventure, en septembre dernier, dans les anciens locaux de Store Ouest, dont j'étais autrefois le gérant.

MM : Quelles sont les particularités de votre fonctionnement ?

J.T. : Nous fonctionnons sur un système coopératif. À l'heure où le virtuel et l'individualisme ont pris une place importante dans notre société, la SCOP nous ramène à des fondamentaux de partage et d'équité. Chacun de nous se sent totalement investi. C'est un facteur de performance.

MM : Et si c'était à refaire ?

J.T. : Ou plutôt, que ferons-nous demain ! J'imagine la création d'autres SCOP car je trouve que c'est vraiment une belle façon de travailler ensemble.

Le réseau ERDF du Mantois amélioré

Électricité Réseau Distribution de France a fait livrer un 3^e transformateur au poste source magnanvillois, le 8 mars. Il optimisera le réseau électrique au cours de l'été 2016.

C'est un équipement d'envergure très attendu de 36 Mégawatts (MWA) qui a été déposé par convoi exceptionnel, rue des Mongazons. Il complète deux modules de même puissance qui desservent 25 000 foyers actuellement. L'étude de cet équipement a été lancée il y a 4 ans. Il a fallu 6 mois entre sa commande et sa livraison. L'appareil, financé à hauteur de 3 millions d'euros par ERDF, a été fabriqué par la société lyonnaise JCB.

Répondre aux besoins et anticiper

Ce projet novateur sécurise le maillage nécessaire entre les postes sources du territoire. Il sera utile en cas de défaillance d'un poste source voisin. Il permettra aussi d'anticiper les besoins des nouveaux habitants ainsi que ceux des grands équipements en Seine Aval tel que l'arrivée du RER ÉOLE à Mantes. « L'une des missions d'ERDF est de construire des schémas électriques sur 30 ans. Nous les révisons mais anticipons surtout l'avenir. » informe Carlos Montès, responsable chez ERDF. Michel Lebouc, maire de la ville et représentant de la Communauté Urbaine s'est félicité de cette avancée « Même si l'on parle de fermetures de grandes entreprises, dont la centrale de Porcheville, ce projet novateur correspond à la volonté de la Communauté Urbaine dans le cadre du développement économique sur la Vallée de Seine ».

Les travaux électriques sur le transformateur débuteront en mai. Il sera raccordé fin juillet et devrait être opérationnel en août prochain.



Frédéric B.

J'ai adhéré immédiatement au concept SCOP. Je n'aurai pas créé une entreprise seul. Le fait de le faire en commun tant financièrement qu'en complémentarité m'a séduit.



Destination Normandie cet été pour les séniors

Vous avez 65 ans et plus, êtes autonome et habitez la ville ? Si l'idée d'une escapade normande vous séduit, retenez d'ores et déjà votre journée du 10 juillet.

Après le ciné seniors et les ateliers culinaires le Centre Communal d'Action Sociale met en place une nouvelle animation en direction de ses aînés. Il leur propose, cette fois-ci, une journée itinérante à destination de Trouville, le dimanche 10 juillet. Avant d'atteindre la côte, les participants feront un petit détour par Honfleur, petite ville au charme irrésistible, pour y découvrir ou redécouvrir son port et son passé chargé d'histoire. L'escale se terminera par un déjeuner au restaurant. Le groupe reprendra ensuite la route pour Trouville, station balnéaire qui doit sa réputation au charme de son port de pêche, à la beauté de sa longue plage de sable fin et à la richesse de son patrimoine architectural.

Modalités et inscriptions

Transport par car financé par le CCAS.

Restaurant, musée et autres prestations à la charge des participants.

Départ et arrivée : place Mendès France (Collège George Sand)



© www.bab13.com

Places limitées. Date limite d'inscription : 15 juin. Plus d'infos : Yvan Giard – Tél : 01 30 92 87 18.

Des ateliers bien-être pour les seniors

Une dizaine de seniors a participé, en mars et avril, aux ateliers « Bien dans son assiette » proposés par le Centre Communal d'Action Sociale et le réseau Bélénos Enjeux Nutrition.

« À table » informe Danièle invitant Annick, Bernadette, Brigitte, Yvette, Marie-Louise et Didier à déguster les délicieux desserts qu'ils ont préparés collégialement peu de temps avant. Au menu : quatre-quarts au citron, tarte aux pommes, fromage blanc, salade de fruits exotiques et de saison.

Chasser les idées reçues

Tous ont bien compris les messages transmis par Annie Descout-Fry, diététicienne en charge de ces ateliers qui avaient débuté par la conférence « votre forme passe par l'assiette ». « Pour moi le soir, c'était soupe et yaourt. Je remange désormais de tout » déclare Marie-Louise. « Nous avons appris à faire des repas équilibrés, en mangeant à notre faim et en nous faisant plaisir. Anne nous a aussi



appris à repenser la façon de faire nos courses et transmis quelques petites astuces pour rester en forme toute l'année. Des moments conviviaux inoubliables » souligne Danièle qui regrette déjà la fin de la session. Pour sûr que tous ont pris goût à ces rendez-vous. Paris réussi pour les organisateurs.



Danièle D.

Ces 5 séances ont été particulièrement bénéfiques. Nous avons appris à maintenir une alimentation équilibrée sans se priver ! L'animatrice était formidable. Aujourd'hui je mets un point d'honneur à dresser de jolies assiettes afin que le plaisir des yeux se marie à celui du palais, comme elle nous l'a appris. J'étais vraiment désolée que cela se termine et j'attends avec impatience d'autres ateliers.



Étudiants, dites YES pour un job d'été rémunéré et solidaire

Le Conseil départemental recrute 150 étudiants pour rendre visite à des personnes âgées isolées en juillet et août dans le cadre du dispositif Yvelines Étudiants Seniors (YES).

Chaque été depuis 2004, le Conseil départemental, en collaboration avec les Coordinations Gérontologiques Locales (CGL) et les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), emploie des étudiants pour accompagner les personnes âgées isolées.

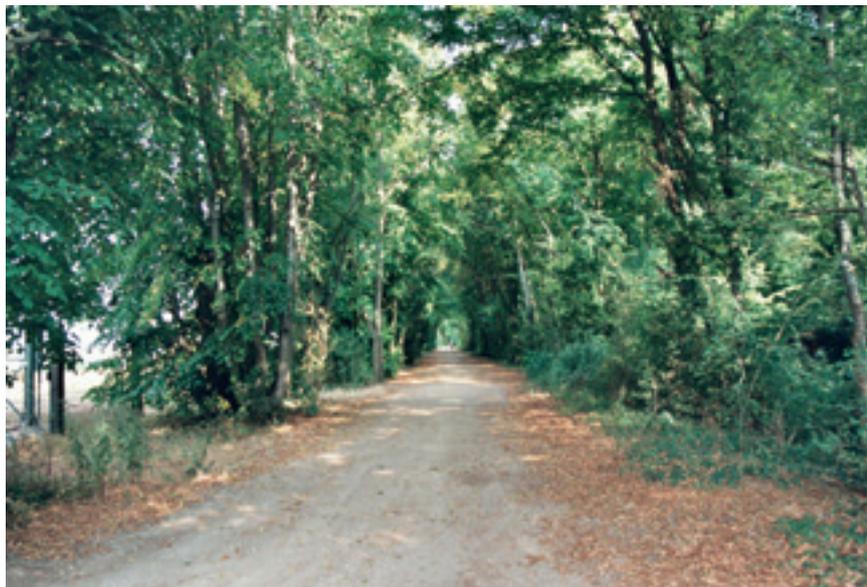
Ce dispositif original permet de favoriser les échanges intergénérationnels et l'enrichissement personnel. Au programme : conversations, jeux de société, promenades, courses, accompagnement chez le coiffeur ou même démarches administratives si besoin. Les jeunes interviennent sous la responsabilité d'un professionnel social, après une formation adaptée à leur mission.

Postulez dès maintenant en complétant le formulaire sur le site Internet du Conseil départemental.

Travaux pour une forêt plus belle

L'Office National des Forêts procède à une coupe des parcelles 6, 13 et 14 de la forêt départementale des Terriers. Les travaux sont diligentés pour le compte du Conseil départemental des Yvelines, propriétaire des lieux. Ils sont réalisés pour permettre le développement des arbres et sécuriser les chemins. L'accès à ces parcelles est interdit durant le chantier.

Plus d'infos : ONF – Tél : 01 39 62 48 38



Bus : le réseau TAM évolue

Nouvelles dessertes, augmentation des courses...Voici quelques évolutions prévues sur le réseau TAM-en-Yvelines, à partir du 29 août. Les magnanvillois sont invités à discuter des projets au cours de la réunion publique d'information organisée par la Communauté Urbaine GPS&O et le transporteur, en partenariat avec la municipalité le lundi 13 juin, à 19h au Colombier.

Plus d'infos : mairie – Tél : 01 30 92 87 27

Service civique

Vous avez entre 16 et 25 ans ou 30 ans si vous êtes en situation de handicap et êtes intéressé(e) par l'environnement et les relations intergénérationnelles ? Postulez dès à présent au poste créé par la municipalité dans le cadre du développement de sa politique sociale.

Plus d'infos :

www.magnanville.fr • 01 30 92 87 27

Des aides pour habiter mieux



Vous êtes propriétaire d'un logement de plus de 15 ans et souhaitez l'isoler ? Sous condition de ressources, le programme « Habiter mieux » peut vous aider dans cette démarche.

Améliorer l'isolation de votre maison, du système de chauffage ou de production d'eau chaude... Voici quelques exemples de travaux de rénovation énergétique pour lesquels vous pouvez peut-être prétendre à des aides financières et bénéficier d'un accompagnement personnalisé gratuit.

Les conditions

Il faut que votre rénovation permette un gain énergétique de 25 % et que votre revenu fiscal de référence ne dépasse pas un certain seuil en fonction de la composition de votre foyer.

À titre d'exemple, Alain et Marie sont propriétaires d'une maison. Le montant de leurs travaux est estimé à 21 000 €. Leurs revenus annuels sont de 29 000 €. Sur ces bases, leur projet serait financé à hauteur de 57%, soit 12 000 €, comprenant l'aide de l'État, de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) et le crédit d'impôt pour la transition énergétique.

Le reste-à-charge pourra être financé grâce à un prêt à taux zéro Eco-PTZ attaché à ce programme.

Plus d'infos : 0808 800 700 (n° gratuit) / www.anah.fr



Fête de la musique 21 juin, cour de la Ferme

Magnanville et Buchelay s'associent une nouvelle fois pour fêter l'arrivée de l'été en musique. Au programme :

- 19h : ateliers groupe de l'École des 4 z'Arts avec Baron Samedi, Rosegold et The Blank.
- 21h30 : Paddington Blues Rock.
- 22h30 : Shalala (Rock).

Entrée libre. Plus d'infos - Tél : 01 30 92 86 56



Les 4 z'Arts en tournée

jusqu'au 29 juin

Musique, chanson, danse, théâtre... Les élèves de l'école des 4 z'Arts montent sur les planches du Colombier et des salles avoisinantes pour présenter le fruit de leur travail.

Près d'une vingtaine de spectacles vivants à découvrir en famille ou entre amis dont ceux en hommage aux victimes du Bataclan, les 10 et 11 juin à 20h30, au Colombier.

L'événement se clôturera par une soirée dédiée à Renaud.

Plus d'infos et réservations :
Tél. 01 30 92 86 56
www.ecole4zarts.fr



Un budget de 308M d'€uros pour la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise



Présenté le 14 avril 2016, dans la continuité du Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est tenu le 24 mars, le premier budget de la communauté urbaine a été voté par 100 voix « pour » et 8 « contre » (20 abstentions). Il a été élaboré conformément aux principes établis dans le Pacte financier, fiscal et de solidarité, adopté par les élus dès 2015 lors des travaux préparatoires à la création de la nouvelle intercommunalité. La neutralisation fiscale et financière en est l'un des piliers fondateurs, avec l'objectif de ne pas augmenter la fiscalité au titre du « bloc communal » (soit la commune et la communauté urbaine).

Le budget 2016 de la Communauté Urbaine a été élaboré dans des conditions particulières, notamment en raison de l'absence de budget de référence et de la mise en place d'une nouvelle structure budgétaire. Il est ainsi le résultat de l'agrégation des budgets des 6 EPCI fusionnés. En 2017, comme l'a rappelé Philippe Tautou, son président, cet exercice répondra à une véritable dynamique intercommunale : « le prochain budget sera la traduction des choix opérés à l'échelle des 73 communes, autour d'un projet de territoire commun ».

Pas d'impacts sur la fiscalité des ménages

Le vote des taux, lié à celui du budget, a permis de fixer la fiscalité qui sera appliquée aux habitants. Il concerne la taxe d'habitation, les taxes de foncier bâti et non-bâti ainsi que celle de l'enlèvement des ordures ménagères.

Conformément au principe de la neutralisation fiscale et financière, la création de la communauté urbaine n'entraînera donc pas de prélèvements supplémentaires pour les ménages. De même, les ressources des communes ne seront pas impactées. En effet, l'application de la neutralité entraînant des variations à la hausse ou à la baisse des recettes des communes, la communauté urbaine les compensera strictement.

Afin d'accompagner les communes dans cette démarche de neutralisation, chacune d'entre elles a reçu une fiche individuelle précisant leurs taux cibles pour une stricte application du principe de neutralité et leur garantir, en 2016, les mêmes ressources qu'en 2015. Les communes étant libres de fixer leurs taux, elles peuvent décider de majorer ces taux cibles afin de générer des recettes communales supplémentaires.



Le saviez-vous ? Le « Grand Paris Seine & Oise » est la 1^{re} communauté urbaine de France.

Fort de ses 500 km², de plus de 400 000 habitants et de 73 communes, autour des pôles urbains de Mantes-la-Jolie, Les Mureaux et Poissy, ce territoire est relié à la capitale via l'A14, l'A13 et l'arrivée du RER E EOLE en 2022.

Il est ainsi l'un des maillons stratégiques du Grand Paris, au cœur des grands projets de la Vallée de la Seine. Il intervient sur plusieurs compétences structurantes : mobilité et déplacements, développement économique, aménagement, habitat, voirie, culture, sport, environnement, déchets, eau et assainissement.

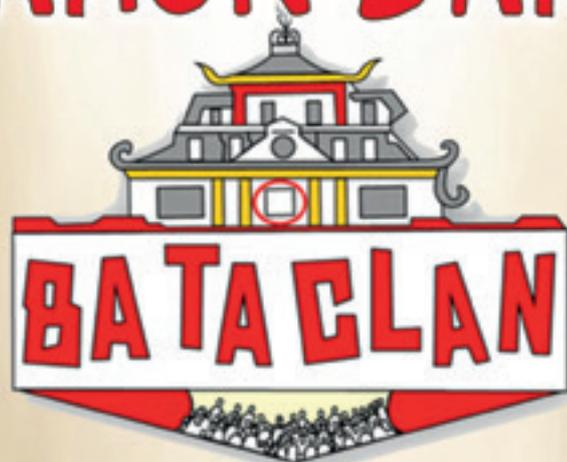
Quelques repères sur le budget 2016

Avec un montant total de 308 492 384 €, les masses globales du budget primitif se déclinent à hauteur de 259 244 772 € en fonctionnement et de 49 247 612 € en investissement. L'encours de la dette s'élève à 45,26 M€.

LA TOURNÉE DES 4 z'ARTS

présente

"GÉNÉRATION BATACLAN"



*Les élèves de l'École des 4 z'Arts
et leurs professeurs rendent hommage
aux victimes des attentats du Bataclan*

Vendredi 10 juin 2016/20h30
Samedi 11 juin 2016/20h30
Le Colombier/Magnanville

Info & Réservations

01 30 92 86 56 - Entrée : 7€/4€

